

LE PROJET TRÈS CONTESTÉ DU TERMINAL MÉTHANIER RABASKA

241 **P** **NP** **DM117**

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

**Mémoire
Présenté
Par
Francine Demers Boutin**

**Dans le cadre de l'audience publique du
Bureau d'Audiences publiques sur l'environnement – BAPE**

Janvier 2007

J'ai assisté aux audiences publiques et j'ai pris beaucoup de notes.

Je me présente, je reste sur la rue de Vitré depuis 30 ans et je pensais y finir mes jours, mais voilà qu'un projet qui « n'a pas d'allure » a décidé de venir s'installer à 500 mètres de chez-moi et si jamais ce projet se réalise vous devinez que mon sommeil ne sera plus le même.

L'Ex-Ministre de l'environnement M. Thomas Mulcair après sa visite à Boston en est venu à la conclusion que : NON, il ne fallait pas qu'un port méthanier soit construit à Lévis, pour nous c'était comme un sauveur enfin quelqu'un qui nous comprenait, mais malheureusement, il a été tassé par quelques personnes qui ont intérêt à ce que ceci voit le jour. Merci M. Mulcair pour votre franchise en espérant que d'autres feront les mêmes démarches, car nous on se sent comme David contre Goliath.

Je cite M. Mulcair :

« J'ai acquis la conviction que Rabaska ne devrait pas voir le jour là où il a été projeté ».

« (...), si le projet Rabaska se rend jusqu'au BAPE, ce dont je doute pour des questions juridiques. »

« Rabaska est l'exemple classique du projet qu'on tente d'imposer du haut vers le bas »

Thomas J. Mulcair, Université Laval, le 29 mars 2006

« On a tenté de me faire taire sur le Projet Rabaska »

Thomas J. Mulcair, TVA, le 30 mars 2006

NOUS CROYONS QUE LE PROJET RABASKA EST DEVENU UN PROJET BASÉ SUR LA DÉSINFORMATION, LES CONTESTATIONS JURIDIQUES, QU'IL PROFITE DES FORCES DE SES PUISSANTS LOBBIES DÉJÀ BIEN INFILTRÉS AU SEIN MÊME DE NOTRE GOUVERNEMENT ET QU'IL A MÊME BESOIN DE LIMOGER LES MINISTRES GÊNANTS POUR EN ARRIVER À VOIR LE JOUR.

RABASKA NE PEUT ÊTRE UN BON PROJET, NI POUR LE QUÉBEC, NI POUR PERSONNE D'AUTRE! POUR CES RAISONS QUE NOUS VENONS D'ÉVOQUER, NOUS, SOUSSIGNÉS, AVONS LA CONVICTION QUE LE PROJET RABASKA NE DEVRAIT PAS VOIR LE JOUR. NOUS EXIGEONS QUE GAZ DE FRANCE, GAZ MÉTRO ET ENBRIDGE RETIRENT PUREMENT ET SIMPLEMENT LEUR PROJET RABASKA, UNE ABERRATION À L'ENDROIT OÙ L'ON TENTE DE L'IMPLANTER. EN L'ABSENCE D'UN GESTE EN CE SENS DE LA PART DE CES TROIS MULTINATIONALES, NOUS DEMANDONS À NOTRE GOUVERNEMENT D'AGIR DE FAÇON RESPONSABLE ET DE LES Y CONTRAINDRE.

Moi ce que je demande, aux décideurs, à nos représentants, c'est de venir nous voir, le secteur ouest de Beaumont et le secteur est de Lévis, essayez un instant de vous mettre à notre place et posez-vous la question : avons-nous vraiment besoin de ce port méthanier à Lévis? C'est une question grave et un jour ou l'autre vous aurez à répondre des conséquences de cette décision.

Ça n'a pas de bon sens qu'un port méthanier s'installe si près des maisons et dans un environnement aussi enviable. Moi, je ne pèse pas lourd dans cette décision, mais vous les décideurs tous mes espoirs sont en vous, l'espoir de vivre en harmonie avec la nature, sans avoir de crainte, même si le prometteur à tout instant répétait : « C'est peu probable qu'un accident arrive. » c'est le probable qui me fait peur, car la probabilité est là.

Voici mes raisons pourquoi je m'oppose à ce projet « très contesté » de RABASKA.

Le projet RabaSka émettra 146 000 tonnes de gaz à effet de serre à Lévis par année lors du processus de vaporisation du GNL. Ceci équivaut aux émissions de 38 450 voitures. D'après une étude sur la qualité de l'air faite par la ville de Vallejo en 2003, les activités au port méthanier, remorqueurs, garde-côtière, pompes, au Québec, il faudrait ajouter les brise-glaces, seraient plus polluantes que la vaporisation tout en étant aussi productrices de GES. Le promoteur n'a pas parlé, bien sûr. Donc, en ajoutant les émissions dues à la combustion du gaz naturel, les émissions totales de GES équivaldront à plus de 3 300 000 automobiles! C'est cinq fois plus que le projet abandonné de la centrale au gaz du Suroît.

RabaSka bafoue la démocratie. La population concernée par RabaSka s'est clairement prononcée contre le projet RabaSka à plusieurs reprises invitant les promoteurs à retirer leur projet. Cela aurait été intéressant que le promoteur consente à faire un référendum à l'Est de Lévis, là où les personnes concernées s'y trouvent, mais ils avaient trop peur du résultat c'est pourquoi ils ont dilué le tout dans tout Lévis en leur promettant des \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$, démontrant ainsi une absence totale de responsabilité sociale.

Octobre 2004, le Conseil municipal de Lévis adopte avec une forte majorité une résolution fermant la porte à RabaSka sur son territoire.

Novembre 2004, le Conseil municipal de St-Laurent, Île d'Orléans, adopte à l'unanimité une résolution démontrant de façon formelle son opposition au projet RabaSka.

Décembre 2004, à Beaumont, par voie de référendum, les citoyens se prononcent contre le projet RabaSka à 72%.

Décembre 2004, le soir même du référendum de décembre 2004, RabaSka choisissait de s'installer à environ 400 mètres des limites de Beaumont, dans l'est de Lévis.

À l'hiver 2005, les promoteurs, lourds de leurs milliards, rencontrent en groupe ou en privé avec chaque conseiller de Lévis. Comme résultat c'est qu'au printemps 2005, Lévis adopte et ouvre la porte à RabaSka.

Octobre 2005, 400 personnes marchent contre le projet RabaSka. Le journal Le peuple titre en première page « Dehors RabaSka ». RabaSka continue son projet malgré l'opposition de plus en plus grande.

Décembre 2005, afin de faire respecter le droit de ses citoyens à un environnement sain et sécuritaire, la municipalité de Beaumont adopte le règlement 523, lequel interdit entre autre l'entreposage de produits dangereux sur son territoire et jusqu'à 1 kilomètre des limites de celui-ci.

Décembre 2005, les promoteurs du terminal RabaSka, en occurrence Gaz Métro, Gaz de France et Enbridge, forts de leurs 77 milliards \$ d'actifs, répliquent en menaçant de poursuivre la petite municipalité de Beaumont devant les tribunaux.

Février 2006, « L'Association de l'île d'Orléans contre le port méthanier » dépose devant le Conseil municipal de Ste-Pétronille une pétition dont les signatures représentent plus de 70% de la population et qui s'oppose à l'implantation de ce terminal méthanier situé juste en face de l'île d'Orléans.

Février 2006, dans le but évident de tromper et d'influencer l'opinion publique, RabaSka commande des sondages après chacune de ses coûteuses offensives publicitaires : en autre celui de février 2006, fut mener

auprès de 400 Lévisiens choisis sur toute l'étendue du territoire de Lévis, long de 40 kilomètres et dont la population est de 126 000 habitants, 70% des personnes questionnées se seraient alors prononcées favorables à RabaSka. Rappelons-nous que RabaSka projette de construire son terminal à quelques centaines de mètres des limites Est de Lévis, donc pourquoi n'ont-ils pas fait un référendum dans l'Est de Lévis, je pense que les gens de l'Est sont beaucoup renseignés car ils sont concernés, donc RabaSka a joué de stratégies et il a dilué son sondage dans tout Lévis.

Février 2006, la société en commandite RabaSka énonce une contrevérité en affirmant s'installer dans une zone « *industrialo-portuaire* » et « *agrico-industrielle* » alors que le plan de zonage de Lévis dit que cette zone est résidentielle est agricole. De toute évidence, elle chercherait à influencer l'opinion publique par une tromperie. De plus, cette société ferait une entorse à la loi en déposant ses études d'impact tout en ne respectant pas le zonage de la Ville de Lévis et le règlement 523 de la municipalité de Beaumont.

Malgré ses belles paroles, RabaSka s'acharne à envahir l'est de Lévis avec une absence totale de respect envers la population.

La valeur économique du projet?

Le paysage du secteur de RabaSka représente 135 millions de dollars de recettes chaque année, selon l'étude des impacts du projet RabaSka publiée par la firme INART (institut nord-américain en tourisme Inc.) en mars 2006. Donc, la valeur économique du paysage dépasse les revenus promis par RabaSka.

Dans le fond on le sait pourquoi Lévis, ils épargnent 400\$millions de dollars, le gazoduc étant à St-Nicolas.

Lors du Conseil de ville du 18 avril, Jean-Claude Bouchard, conseiller, apprenait aux citoyens présents que le projet de RabaSka, afin de créer quelques 50 à 70 emplois permanents gelaît un terrain trois fois la grandeur de celui du parc industriel de Lauzon qui abrite environ 1500 emplois permanents. Il faut comprendre par terrain l'environnement immédiat des installations du port méthanier où des entreprises non reliées au gaz trouveraient inappropriés de s'y installer.

La présidente-directrice générale du chantier maritime Mme Denise Verreault affirme « C'est vrai que ça va créer des emplois, le temps de construire le port, mais ça va durer combien de temps? Après ça ce qui va rester c'est une poignée d'emplois ». C'est pourquoi elle reproche au gouvernement du Québec de céder des sites d'envergure sans vision de développement futur.

Pour toutes ces raisons, je demande au gouvernement en place de bien réfléchir sur les conséquences de ce projet car nous devons vivre avec les conséquences de nos actes, la protection des humains est plus importante que l'argent.

Vendredi 12 janvier 2007 LE PROJET DE LA DÉCENNIE soit la centrale Eastmain-1-A, de 5 milliard\$ 4 500 emplois, projet hydro-électrique, encore une bonne raison qui nous fait dire qu'on a pas besoin de RabaSka, car nous aurons suffisamment d'électricité et ceci c'est de l'énergie renouvelable, nous pourrions même en vendre, oui il y aura des surplus qu'elle pourra exporter pendant quelques années. **DONC**, ceci répond bien à notre question: *avons-nous vraiment besoin de deux ports méthaniers au Québec?.....Messieurs les prometteurs vous voyez bien que ceci n'a pas de bon sens, allez*

ailleurs ici au Québec on a l'Hydro-Électricité, c'est renouvelable et ceci nous appartient les Québécois.

Je suis une résidente de la rue de Vitré et je suis contre le projet de terminal méthanier de Lévis ce projet va à l'encontre du développement durable, qu'il met en danger les résidants et plusieurs espèces fragiles, une tourbière, sans parler que son exploitation va entraîner une **très grande perte de qualité de vie importante.**

Ce port méthanier Raba\$ka touche 133 résidences qui sont situées à 1.5 kilomètre, ce qui veut dire que plusieurs (133 x 3 personnes à peu près peut-être plus) ne se sentiront pas en sécurité et voudront déménager. En résumé, ce port méthanier menace notre qualité de vie. Il sera difficile de retrouver ailleurs un environnement aussi sain dans un paysage enchanteur, nous ne voulons pas perdre ces acquis aux profits de multinationales.....

Est-ce l'héritage que nous voulons laisser à nos enfants et nos petits enfants?.....

À un moment donné, il faudra prendre nos responsabilités face à la planète concernant les effets de serre.

POUR L'ENVIRONNEMENT « NON » À RABA\$KA!

Merci

Francine Demers Boutin

P.S.: Ci-dessous un extrait dans le journal de Lévis du 29 mars 2006 la signataire est Mme Hélène Boily, M.A. de Beaumont, je ne la connais pas mais j'ai beaucoup aimé cet article « Évitions le massacre d'une région » et je voudrais le partager avec vous. Merci

ÉVITONS LE MASSACRE D'UNE RÉGION :

L'ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET Rabaska met de côté un aspect important de la question environnementale. Tant au niveau territorial que culturel, on préfère ignorer que la région constitue un bien patrimonial précieux pour l'ensemble du pays et qu'à ce titre, le territoire devrait être protégé. Qualifié par les historiens de Berceau de l'Amérique française, le territoire occupé par Québec, Lévis, l'Île d'Orléans et les villages qui lui font face sur les rives nord et sud, ne devrait pas subir l'assaut de promoteurs dont les projets vont à l'encontre de sa spécificité. La région comporte plusieurs industries et entreprises qui jusqu'à maintenant ont respecté le fait que sa principale richesse réside dans sa géographie et son histoire. Dans une région où la vie culturelle occupe un créneau très important de l'économie, où la haute technologie constitue un secteur de développement prometteur, où l'agriculture et l'industrie récréotouristique font bon ménage en se rejoignant parfois dans des projets novateurs profitables à l'économie mais aussi à l'environnement, on peut facilement se passer du type d'industrie lourde que Gaz Métro veut implanter en la faisant passer comme indispensable à l'économie régionale. Les promoteurs peuvent-ils seulement avoir un regard différent de celui du spéculateur avide de profit? Ont-ils remarqué la configuration du paysage, la physionomie particulière des villes et des villages, le caractère unique de l'architecture tant domestique qu'institutionnelle, le découpage harmonieux des terres fertiles côtoyant les villages ou longeant le fleuve? L'ont-ils seulement vu ce fleuve autrement qu'une voie de transport pour leur marchandise embarrassante? L'ont-ils entendu? Ici, tout parle de notre histoire, l'histoire passée, histoire en devenir aussi, celle qui se conjugue au temps présent. Berceau de notre culture, la région a un devoir de mémoire. Un devoir qui ne refuse pas le progrès mais le soumet à des aspirations plus élevées que les visées mercantiles. De cette vision peuvent naître des projets ressources sa véritable énergie. C'est en préservant sa spécificité que la région assure son développement en même temps que son ouverture sur le monde. Plus que quelques retombées économiques profitant à quelques-uns, c'est un gage de survie pour tous qui se profile. La promesse de la conservation d'un héritage que les générations futures seront en droit de profiter ce qui garantie de surcroît la reconnaissance de la communauté internationale. J'espère qu'il reste encore des ressources aux opposants pour éviter le massacre d'une région et la destruction d'une partie de nous-mêmes. Hélène Boily, M.A., Beaumont ,